



## OBJET / - TRANSPORT ASSIS PROFESSIONNALISE

Paris, le 4 juillet 2005  
N/REF : AE/MJC

Cher(e) Collègue,

Chacun est en train de se préparer à l'arrivée de l'été, chacun à sa manière.

Cependant, je me dois de vous alerter sur le dossier TAP.

L'administration de la CNAMTS ne prend aucunement en compte les propositions citoyennes qui lui sont faites, ne tient pas ses engagements et parle un double langage auprès des professionnels taxis et ambulanciers.

Elle ne donne aucune assurance à lever la précarité des taxis en matière de transport de malades assis.

Face à ce constat et compte tenu de certaines situations de tensions extrêmes existantes entre syndicats et caisses dans certains départements, le Comité directeur envisage un mouvement de mobilisation pour la rentrée.

Aussi, je vous demande donc de mettre à profit, dans la mesure de vos moyens, les mois de juillet et août, pour commencer à sensibiliser vos adhérents afin que nous puissions réussir, comme nous l'avions fait en septembre 2000, une mobilisation d'envergure.

Je vous adresserai, dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août, une nouvelle circulaire dans laquelle seront détaillées l'organisation et la gestion de ce mouvement.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé tout au long du mois de juillet de l'évolution de ce dossier.

Profitez donc au mieux de ces deux mois, la rentrée, pour nous, sera chaude !

Comme à l'ordinaire, je suis présent tout le mois de juillet et Madame JOUILLEC assurera la permanence pour le début du mois d'août.

Comptant sur vous et vous en souhaitant bonne réception, bien confraternellement.

Le Président

Alain ESTIVAL